

INSCRIPTION SCOLAIRE  
ENFANTS ENTRANT  
EN PETITE PETITE SECTION  
(ENFANTS NÉS EN 2020)  
ET NOUVEAUX ARRIVANTS  
2023-2024



[www.espace-citoyens.net/lagnysurmarne](http://www.espace-citoyens.net/lagnysurmarne)

## PROCÉDURE À SUIVRE

- 1 ALLER À L'ADRESSE** [www.espace-citoyens.net/lagnysurmarne](http://www.espace-citoyens.net/lagnysurmarne)
- SE CONNECTER** avec son identifiant et son mot de passe  
(si mot de passe oublié, cliquer sur «*j'ai oublié mon mot de passe*»)  
**2 Pour les nouveaux arrivants, cliquer sur créer mon espace.**  
Vous recevrez un mail confirmant la création de votre espace citoyens sous 5 jours maximum.  
À compter de la réception de ce mail, vous pourrez procéder à l'inscription de votre enfant.
- 3 Aller dans l'onglet INSCRIPTION ÉCOLE**
- 4 Cliquer sur DOSSIER ADMINISTRATIF** en sélectionnant **L'ENFANT À INSCRIRE**
- 5 CLIQUER SUR** le bouton **COMMENCER**
- 6 JOINDRE LES DOCUMENTS DEMANDÉS** voir au verso « **LES DOCUMENTS À FOURNIR** »
- 7 Cliquer sur ALLER À L'ÉTAPE 2**
- 8 CLIQUER SUR VALIDER LE RÉCAPITULATIF DE DEMANDE D'INSCRIPTION**
- 9 Un message de confirmation de votre demande apparaît avec l'état DÉPOSÉE**
- 10** → VOTRE DEMANDE SERA ENVOYÉE AU SERVICE PUIS SERA DÉPOSÉE.  
VOUS POURREZ RETROUVER CETTE INDICATION VIA VOTRE ESPACE CITOYENS  
EN CLIQUANT SUR L'ICÔNE « **DERNIÈRES DEMANDES** ».

EN CAS DE PROBLÈME, CONTACTER L'ACCUEIL UNIQUE AU 01 64 12 74 00  
OU VIA LA MESSAGERIE DE VOTRE ESPACE CITOYENS.

**LAGNY**  
sur Marne

# INSCRIPTION SCOLAIRE ENFANTS ENTRANT EN PETITE PETITE SECTION ET NOUVEAUX ARRIVANTS

2023-2024



[www.espace-citoyens.net/lagnysurmarne](http://www.espace-citoyens.net/lagnysurmarne)



## DOCUMENTS À FOURNIR

### ↘ OBLIGATOIREMENT

- **Un justificatif de domicile de - 3 mois**  
(quittance de loyer ou facture EDF, de gaz, téléphone fixe ou opérateur internet)  
*Les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées.*
- **Une copie de toutes les pages du livret de famille.**
- **Une copie du certificat de radiation** (en cas de changement d'école).
- **Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.**
- Le cas échéant, **une copie de l'extrait du jugement de divorce ou de séparation** précisant la garde de l'enfant.

### ↘ EN CAS DE DÉROGATION SCOLAIRE

- **Commune** : compléter la partie « **demande de dérogation** » et joindre un justificatif si nécessaire à la suite de votre demande d'inscription scolaire sur l'espace citoyens.
- **Hors commune** : télécharger et remplir le formulaire en ligne de demande de **dérogation hors commune** sur l'Espace Citoyens dans la rubrique « édition de documents ». Retourner le formulaire rempli à [direction-enfance@lagny-sur-marne.fr](mailto:direction-enfance@lagny-sur-marne.fr) ou depuis la messagerie de l'Espace Citoyens et joindre un justificatif si nécessaire. Une réponse à votre demande de dérogation vous sera adressée par courrier courant juin.

### ↘ EN CAS D'HÉBERGEMENT

- **Un justificatif de domicile de - 3 mois** de l'hébergeant  
(quittance de loyer ou facture EDF, de gaz, téléphone fixe ou opérateur internet)  
*Les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées.*
- **Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant.**
- **Un document de la Sécurité Sociale ou de la CAF de - 3 mois** au nom de l'hébergé, à l'adresse de Lagny-sur-Marne.

Les inscriptions périscolaires (*cantine, accueil matin/soir, centre de loisirs*) se dérouleront du 1<sup>er</sup> mai au 7 juillet. La procédure à suivre sera mise en ligne fin avril.

#### ACCUEIL UNIQUE

2, place de l'Hôtel de Ville - 77400 Lagny-sur-Marne

Tél : 01 64 12 74 00

#### HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

lundi et vendredi : 9h à 12h - 13h30 à 17h30

mercredi : 9h à 12h

Mail : [direction-enfance@lagny-sur-marne.fr](mailto:direction-enfance@lagny-sur-marne.fr)

#### POSSIBILITÉ DE RENDEZ-VOUS :

les lundis et vendredis :

de 13h30 à 17h30

les mercredis :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

**LAGNY**  
sur Marne